

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 25 mars 2024

Membres en exercice :
9

Date de la convocation: 19/03/2024

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Michel PHILIP

Présents : 7

Présents : Michel PHILIP, Guy ALBRAND, Bernard RENOY, Yannick BOYER, Jean-Claude GILLON, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD

Votants: 8

Pour: 8

Représentés: Emmanuel GHIOTTI par Bernard RENOY

Contre: 0

Excusés: Alexandre BORRELLY

Abstentions: 0

Absents:

Secrétaire de séance: Nathalie UBAUD

Objet: Demande de subvention au titre du FODAC 2024. - DE_2024_016

Le Maire rappelle au conseil municipal que pendant les travaux d'agrandissement de l'école maternelle, l'école va déménager au foyer de ski de fond, et ce pendant un an.

Pour cela quelques travaux extérieurs et intérieurs sont nécessaires afin d'accueillir la classe dans de bonnes conditions et de manière sécuritaire.

Le montant total des travaux et achats s'élève à 19 386,87 € HT :

Il propose le plan de financement suivant :

DEPENSES	19 386,87 € HT
Subvention FODAC	10 324,00 €
Autofinancement	<u>9 062,87 €</u>
RECETTES	19 386,87 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE le plan de financement proposé
- DECIDE de faire les travaux
- DECIDE de demander à Mme La Présidente du Conseil Départemental 04 une subvention d'un montant de 10 324 € au titre du FODAC 2024.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire

Michel PHILIP

RF
Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVEN
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 26/03/2024
004-210402343-20240325-DE_2024_016-DE

